



COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel WEYERMANN

Vesoul, le 17 septembre 2012

Conseiller général du Canton de
Saulx
1^{er} Vice-président du Conseil général
Président du Groupe de Gauche et
Apparentés

Aff. suivie par : Brice GAILLARD
Tél : 03 84 95 70 52
Courriel : brice.gaillard@cg70.fr

Objet : Séminaire de rentrée du Groupe de Gauche et Apparentés – sept. 2012

Sous l'impulsion du groupe majoritaire et du Président Krattinger, le Conseil général de la Haute-Saône a poursuivi en 2012 son effort de désendettement : depuis 2011, le Conseil général rembourse plus de capital qu'il en emprunte.

Par la poursuite de ces économies, notamment dans les dépenses de fonctionnement, et grâce à des efforts « partagés » (aide aux tiers, dépenses de personnel...), la majorité veut dégager les moyens et les ressources nécessaires pour préparer l'avenir en investissant.

Dans une conjoncture différente, il nous faut trouver les moyens de continuer à appliquer notre stratégie de reconnexion et d'équipements de la Haute-Saône.

Ce séminaire de rentrée a permis de mettre en exergue les grands chantiers que la majorité départementale va conduire, dans les mois qui viennent, aux côtés du Président Krattinger et des services du Conseil général.

I. Chantier n°1 : assurer une solidarité de proximité pour tous.

Personnes âgées / Personnes handicapées

La refonte des schémas départementaux de prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées devrait être achevée dans les mois à venir.

Parallèlement, la mutualisation des fonctions support au sein des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) devrait aboutir prochainement et permettre une limitation, voire une stabilisation des prix de journée.

Offre de santé de proximité

Un schéma départemental des Maisons Médicales sera prochainement présenté à l'Assemblée départementale, avec pour ambition la maîtrise des décisions politiques qui seront prises en la matière.

Logement

Le renouvellement de la délégation par l'Etat des aides à la pierre, sur un périmètre intégrant dorénavant la Communauté d'Agglomération de Vesoul, devrait permettre de renforcer les aides sur le logement social.

Au niveau des propriétaires occupants, l'accent sera mis sur les travaux énergétiques et la résorption de l'habitat indigne.

Emploi

Il s'agit de prolonger l'esprit des CAE (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi) en encourageant les partenaires et en veillant à l'existence de perspectives réelles de titularisation.

Dans ce cadre là, le Conseil général aura en matière d'emplois d'avenir deux objectifs :

- Faciliter leur application en Haute-Saône, en lien avec les partenaires (et notamment les missions locales...)
- Pourvoir 10 à 15 emplois d'avenir au sein du Conseil général, avec comme but la formation de ces personnes, afin de leur permettre de postuler, à terme et s'il le souhaite, pour un emploi au sein de la collectivité.

II. Chantier n°2 : promouvoir le développement économique.

Abattoir de Luxeuil

La majorité départementale poursuit ses efforts sur ce dossier.

Une action pragmatique

La majorité départementale souhaite se saisir de manière pragmatique des grands dossiers de développement économique du département. C'est notamment la philosophie qui guide la prise de position de la majorité départementale relative à l'implantation d'un *cluster* Ikea sur le bassin luron, implantation que soutient activement le Conseil général.

III. Chantier n°3 : procurer à nos enfants une éducation de grande qualité.

IUT / IUFM

Le Conseil général est grandement concerné par ce dossier qui pourtant voit aujourd'hui des annonces contradictoires et qui connaît un calendrier serré. C'est pourquoi des réunions seront organisées à la fin du mois de septembre pour faire la lumière sur l'état actuel de ce dossier et défendre au mieux à la fois les intérêts des Haut-Saônois et le patrimoine départemental.

Continuer de faire vivre le schéma départemental des collèges.

Cette rentrée a vu l'achèvement des travaux importants sur les collèges de Rioz, de Gy ou de Champagny.

Il s'agit maintenant de l'engagement de grands chantiers comme au collège Jacquard de Lure, avec plus de cinq millions d'euros d'investissement.

Au-delà de ces travaux lourds, les investissements « légers » se poursuivent pour veiller à l'entretien des 26 collèges du département.

Le cas du collège Gérôme continue également d'être suivi très attentivement par la majorité.

Enfin, le déploiement de l'ENT (Espace Numérique de Travail) dans les collèges, en partenariat avec l'Inspection d'Académie se poursuit selon le calendrier prévisionnel pour être achevé en 2014.

IV. Chantier n°4 : faire pleinement entrer la Haute-Saône dans l'ère du numérique.

Les chantiers commencent en fin d'année avec la branche Est de l'arc optique. La première étape consistera à déployer la fibre intelligemment : ce sont des efforts pour la suite et cela permettra d'avoir le très Haut Débit.

Il s'agira de travailler avec les Communautés de Communes au niveau des schémas locaux, pour organiser la collecte secondaire puis la desserte à l'abonné (entreprise – ménages).

Si le modèle économique n'est pas totalement figé au niveau national, cela ne remet en rien en cause le travail du Conseil général et le calendrier de travaux initialement fixé.

V. Chantier n°5 : développer le tourisme en Haute-Saône.

Objectif : vélo 2015

Ce grand chantier comprend trois cibles :

- L'aménagement des bords du val de Saône et la connexion de la « Charles le Téméraire » à l' « Euro vélo Route » en passant par le « Chemin vert ». Ces itinéraires visent principalement les familles.
- L'achèvement des boucles cyclables, en particulier en matière de signalétique et de couches de roulement. Cette action vise principalement les cyclotouristes.
- Les aménagements dans les 1000 Etangs et sur la Planche des Belles Filles visent plus spécifiquement un public sportif.

L'ensemble de ces actions sous-entend de travailler les produits touristiques avec Destination 70, avec les Communautés de Communes et les Offices de Tourisme. La majorité départementale s'impliquera activement dans ce travail de coordination.

VI. Chantier n°6 : Associer les intercommunalités pour préparer ensemble la Haute-Saône de 2020.

Environ 90 % des opérations programmées dans le plan « Haute-Saône 2015 », voté en 2004 » sont aujourd'hui réalisées ou lancées. Ce succès invite à renouveler cette expérience, en tenant compte bien évidemment de la nouvelle carte des

intercommunalités qu'est en train de dessiner la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale).

Les nouveaux contrats entre le Conseil général et les Intercommunalités seront plus robustes et plus complets. Ils seront basés sur une plus grande confiance entre le Conseil général et les intercommunalités, fruits du travail déjà accompli à ce jour. Ils seront présentés à l'Assemblée départementale durant le premier trimestre 2013 et intégreront le transport à la demande, l'action sociale, le logement, la culture ou encore la petite enfance.

VII. Chantier n°7 : continuer la reconexion de la Haute-Saône.

Un certain nombre de dossiers majeurs en matière d'infrastructures sont aujourd'hui achevés ou en passe de l'être :

- Achèvement de la liaison entre la RD 438 et la gare TGV en octobre prochain.
- Achèvement de la déviation de Villersexel et la liaison vers l'A36 en novembre prochain.
- Achèvement de la déviation de Pesmes est prévue pour la fin de l'année 2013 et permettra une meilleure connexion vers le Jura et vers Dijon.

Ce qui est « dans le tube » :

- Lure – Amblans : printemps 2013 – annonce du Préfet
- DUP à Port sur Saône : printemps 2013 → travaux mi 2014 – début 2015
- Poursuite des acquisitions foncières (RN 19) : Amblans – Pomoy – Calmoutier – Mollans.
- RN 57 : Saulx et les deux sections au Sud (Vesoul – Besançon).
 - o études sur l'environnement : validation en cours
 - o début 2014 : premiers travaux

Plus loin... mais des opérations qui avancent :

- Déviation Vesoul Est : les études sont en cours ;
- Déviation Gray : les études sont en cours ;
- Autoroute A319 : cette infrastructure est absolument nécessaire pour la Haute-Saône.

VIII. Chantier n°8 : promouvoir la culture dans notre département.

En 2013, une expérimentation en lien avec l'ADDIM sera lancée. Ce volet culturel pourra par la suite être intégré dans les futurs contrats avec les Communauté de Communes 2014/2020, avec une composante insertion.